

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

LA LIBERTÉ

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
Rue St-Pierre
FRIBOURG
PRIX DES ANNONCES
Fribourg, semaine 15 cent.
La Suisse... 20 »
L'Étranger... 25 »
Région... 50 »

Journal politique, religieux, social

Nouvelles du jour

Nouvelle bataille en Flandre; avance anglaise; 3000 prisonniers. La note du Pape et l'opinion française.

Les Anglais ont fait, hier, un nouvel effort pour sortir de la cuvette d'Ypres, du côté de l'est. Au sud, ils en sont hors, depuis leur victoire de Wytschaete-Messines; à l'est et au nord-est, ils sont toujours au pas des pentes qui remontent vers Gheluvelt, Beclaeere, Passchendaele, Westroosebeke et Staden. Au delà de cette ligne de faite, le terrain descend vers Menin, Roulers et Bourout. Hier, après un feu d'artillerie intense qui a battu les lignes allemandes depuis la forêt d'Houthulst (au sud de Dixmude) jusqu'à la Lys (nord de Lille), les Anglais se sont lancés à l'assaut dans le secteur de quinze kilomètres allant de la ligne de chemin de fer Ypres-Bruges à la route Ypres-Menin. De l'avenue du bulletin allemand, ils ont pénétré dans les positions de la défense sur une profondeur d'un kilomètre. Une dépêche de Paris annonce la prise de Poelcapelle, à l'aile gauche du front d'attaque, en avant de Langhemarq. Le communiqué allemand d'hier soir dit que, aux dernières nouvelles, le combat se poursuivait avec acharnement à l'aile droite, sur le front Zonnebeke-Beclaeere-Gheluvelt. Les prochaines dépêches de Londres nous apporteront sans doute de plus grandes précisions et une avalanche de noms de hameaux, de fermes, de bois et de collines, dans laquelle les hoek et les beke flamands seront devenus des hill et des river.

Le commentaire Havas d'hier invitait à relire le fait de l'activité de l'artillerie allemande sur l'Aisne; cet avis n'était pas inutile, car les bulletins ne faisaient pas soupçonner qu'il se passât là quelque chose qui sortait de l'ordinaire.

Il nous parlent, par contre, d'un violent duel d'artillerie à l'est de la Meuse, au nord de Verdun, où les Français n'ont pas renoncé à reprendre les pentes septentrionales de la cote 344; le communiqué allemand relève, en outre, que les canons adverses ont ouvert un feu très vif le long de la Moselle, au nord de Toul et dans la Haute-Alsace.

« On pouvait tout prévoir, sauf l'étonnant silence de l'Entente », disait le Corriere della Sera, en commençant l'article, très remarqué, où il reprochait aux gouvernements des Alliés de n'avoir pas répondu à la Note pontificale. Les critiques du journal libéral de Milan, qui a constamment poussé à la guerre, sont au moins aussi imprévues que le silence des Alliés. Elles indiquent un revirement chez beaucoup d'esprits réfléchis et une tendance certaine à vouloir enfin considérer les paroles du Pape comme l'expression de la sagesse.

En France, où la presse, jusqu'ici, repoussait avec hauteur et dédain toute idée de vouloir entrer en négociations avec les empires centraux, on commence à envisager les conditions actuelles des belligérants sous un aspect qui se rapproche davantage de la réalité.

La Croix de Paris vient de publier un article significatif, qui en dit long sur la lassitude générale de la guerre et la nécessité d'arriver enfin à la conclusion de la paix.

Parlant de la situation militaire, elle constate que la supériorité de l'artillerie des Alliés leur permet d'avancer sûrement, de temps en temps, de quelques kilomètres, mais, d'autre part, elle invite à « mesurer en esprit la longueur de temps qu'exigerait le résultat décisif ». Le concours des Américains assure un succès plus complet, mais, ajoute-t-elle, « au prix de très grands sacrifices et après un temps très long ».

Et c'est l'usure toujours plus prononcée, qui mord, dans les deux partis belligérants, les forces vives de chaque nation. Jusqu'à quel degré la France, en ne considérant qu'elle-même, peut-elle laisser aller cette usure, pour ne pas compromettre « la sûreté de l'avenir, dit la Croix, et la réalisation du travail énorme de réorganisation » qui s'imposera dans un pays « dont les pertes sont considérables et la natalité très faible ».

Regardant vers l'Allemagne, qui souffre

plus que la France de la guerre, la Croix exprime le sentiment qu'elle « reste forte, très forte même ». Elle dit très justement que la défection russe a modifié les conditions de la lutte et qu'il est facile à chacun de conclure quel prix coûterait et quel temps demanderait « l'écrasement total du militarisme allemand ».

Rappelant la note du Pape, la Croix estime que les Alliés se doivent d'examiner avec attention des propositions qui n'ont rien de blessant pour eux et d'y répondre avec convenance.

« Fasse le Ciel, dit-elle, que les hommes qui ont, en France, les responsabilités suprêmes, comprennent ce qu'ils doivent faire pour imposer et obtenir les conditions les meilleures en exigeant ce qui doit être exigé pour la Belgique, la Serbie, la Roumanie, les provinces françaises occupées, l'Alsace-Lorraine, le Trentin, Trieste, la Pologne, et les garanties de l'avenir. »

Tels sont les vœux de la Croix, qui a toujours eu une attitude éminemment patriotique et qui, au nom de l'union sacrée, a dû passer sous silence beaucoup de griefs. Les sentiments qu'elle exprime démontrent qu'elle a bien le sens des réalités, et, si la censure n'a rien blanchi dans son article, c'est qu'il est le reflet d'une bonne partie de l'opinion publique.

Le ravitaillement en blé devient de plus en plus difficile dans tous les pays. Les causes en sont les difficultés de transport et les mauvaises récoltes de cette année en Amérique. « Consommer moins de pain ! » tel est le cri d'alarme que jettent tous les gouvernements. Quelques-uns font même des dettes énormes pour approvisionner le pays de farine et pour maintenir le pain au prix où il était avant la guerre. Ainsi on a calculé que le gouvernement italien dépensait de ce chef 1500 millions par an. L'économiste Einaudi critique vertement les autorités civiles d'avoir gardé le silence sur la situation économique du pays et d'avoir continué de vendre le pain à bon marché. Le consommateur s'imagine que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes, et il regimbe contre les restrictions que le gouvernement voudrait aujourd'hui lui imposer. Mieux aurait valu lui dire toute la vérité; il aurait compris la nécessité de supporter quelque sacrifice.

Pour l'Italie, comme pour beaucoup d'autres pays, la carte du pain s'impose. Pour suffire à la consommation normale du pain, l'Italie devrait importer de l'étranger, pour l'année prochaine, plus de 30 millions de quintaux de blé. Il sera impossible de se les procurer. La récolte a été, aux Etats-Unis, inférieure de 40 millions de quintaux à celle de l'année 1914-1915. La France n'a produit que 44 millions de quintaux, contre 58 en 1915-16 et 80 millions les années précédentes. La commission de Londres, chargée de répartir les stocks de blé entre les puissances de l'Entente, aura un problème difficile à résoudre. Les Italiens espèrent avoir, pour leur part, au moins une vingtaine de millions de quintaux de blé. Ils n'en seront pas moins obligés de se rationner et de réduire la consommation de chaque habitant de 170 à 141 kilogrammes par an.

L'économiste Einaudi estime qu'il n'est pas juste que l'Etat s'endette pour vendre aux gens riches un pain à bon marché. Aussi, il propose de porter le prix du pain à 1 franc 30 cent. le kilogramme pour tous ceux qui paient l'impôt sur le revenu et de le maintenir à 65 centimes pour ceux qui ne sont pas inscrits sur les registres de l'impôt. On obtiendrait ainsi un double résultat : on diminuerait la consommation du pain et on épargnerait à l'Etat une dette d'un milliard et demi par an.

Si la situation économique des pays de l'Entente laisse ainsi à désirer, celle des pays neutres risque de devenir critique. Ils seront naturellement servis après les belligérants et ils recevront les miettes qui tombent de la table internationale de répartition à Londres.

La ville sibérienne de Tobolsk, où le tsar et sa famille sont en exil, a salué avec enthousiasme la proclamation de la république russe. Un peu de discrétion eût été plus digne.

L'administration russe des postes et télégraphes, au lieu de parer aux nombreuses déficiences de ses services, se préoccupe de créer un nouveau timbre-poste. Pour le sujet de la vignette, elle hésite entre « un aigle tranchant les chaînes de l'esclavage » et « un ange exhortant les soldats russes aux actions guerrières ».

Va pour l'ange, puisque Kerensky n'y peut rien.

AU CONSEIL NATIONAL

Fin de législature

Berne, le 4 octobre.

Une nouvelle et importante étape de la réforme financière est franchie : ce matin, les deux Chambres ont ratifié la loi sur le timbre fédéral, le Conseil des Etats à l'unanimité; le Conseil national, par 79 voix contre 7. Cette minuscule minorité était composée d'un député conservateur saint-gallois, qui a des craintes pour les petites banques régionales, et de six socialistes.

Deux ou trois autres socialistes ont voté le projet; les autres étaient absents. Cette désunion de l'extrême-gauche a fait bien augurer du sort ultérieur de la loi. Celle-ci est soumise au délai référendaire de trois mois, à partir du jour de sa publication dans la Feuille fédérale. Il est improbable que le referendum soit demandé. Ainsi, la Confédération se voit assurée d'une nouvelle recette annuelle de 12 millions de francs; avec cela, elle peut faire face aux intérêts et amortissements de 200 millions de la dette de guerre. Si l'on additionne les ressources nouvellement créées jusqu'à ce jour : l'impôt de guerre, l'impôt sur les bénéfices de guerre, droits d'exportation, timbre fédéral, etc., on constate que la somme capitalisée de toutes ces recettes atteint et dépasse le demi-milliard. Le second impôt de guerre, prévu pour 1918-1919, le nouveau rendement de l'impôt sur les bénéfices de guerre pour les années 1917 et suivantes et divers autres droits procureront encore, en tout cas, 150 millions.

Reste l'imposition du tabac, déjà votée par le Conseil national, et dont le rendement de 15 millions suffira pour les intérêts des 250 autres millions de la dette. On ne peut pronostiquer sur le sort de l'impôt du tabac. Cependant, il est permis de constater que, avec ce programme financier, assuré ou réalisé dans sa majeure partie, la Confédération a le moyen de supporter et d'amortir de 900 à 950 millions de dettes. L'optimisme et la ténacité de notre ministre des finances, M. Motta, vaincront bien les derniers obstacles.

Le Conseil national a liquidé encore quelques interpellations. A M. Schenkel, qui, au nom du groupe socialiste, voulait être renseigné sur la question du prix du lait, M. le président Schulthess a répondu que le Conseil fédéral avait nettement refusé d'accorder aux producteurs une hausse de 2 centimes par litre; toutefois, une augmentation d'un centime paraît inévitable; mais il faut ajouter que le Conseil fédéral entend faire supporter cette charge nouvelle par la caisse fédérale. La Confédération supporte aussi une partie des frais de transport. Les pourparlers à ce sujet seront terminés dans une dizaine de jours.

M. Seidel, qui a déjà fait ses paquets pour ne plus revenir aux Chambres, pose deux questions. A l'une, concernant l'allocation de suppléments aux retraités des C. F. F., M. le conseiller fédéral Forrer a répondu en rappelant que la direction des C. F. F. a déjà voté un projet, devant coûter à l'administration 1 million 200,000 fr.; le Conseil fédéral soumettra ses propositions aux Chambres en décembre. A l'autre question de M. Seidel, M. le conseiller fédéral Decoppet a répondu que l'autorité fédérale a pris toutes les mesures pour empêcher le gaspillage de denrées alimentaires dans l'industrie de l'alcool. Les quantités d'orge, de sucre et de riz employées dans cette industrie sont minimes, en comparaison avec celles qui sont consommées dans tout le pays.

On en arrive à l'interpellation de MM. Eisenring et de quelques autres députés catholiques, concernant la mobilisation de grévistes, à Chippis. M. le conseiller fédéral Decoppet a commencé par déclarer qu'il ne peut s'agir d'examiner la question de savoir, des parties en conflit, qui a eu tort ou raison. Le Conseil fédéral n'a voulu que sauvegarder les intérêts de la défense nationale et de l'administration militaire. Or, la fabrication de l'acide nitrique et de l'aluminium, dont les usines militaires ont besoin, ne

pouvait être interrompue; c'est pourquoi le Conseil fédéral a mobilisé une cinquantaine de grévistes, dont quelques-uns furent appelés à assurer le fonctionnement du chemin de fer conduisant de Chippis à la gare de Sierre, cette ligne étant nécessaire pour le transport des matières premières et pour l'expédition des produits de la fabrique. Le Conseil fédéral aurait commis une faute grave envers le pays en n'agissant pas. Il n'a nullement eu l'intention de s'immiscer dans le conflit social.

M. Eisenring, qui avait vertement critiqué l'étroitesse d'esprit de la Société de l'aluminium, s'est déclaré satisfait des renseignements fournis par M. Decoppet sur les motifs de la mobilisation décidée par l'autorité fédérale. Un point, essentiel à nos yeux, n'a pas été relevé dans ce débat. Est-ce que le Conseil fédéral n'aurait pas pu intervenir dans le conflit pour concilier les parties? Il paraît tout naturel que le gouvernement fédéral, qui a engagé les patrons, surtout ceux qui font des bénéfices de guerre, à ne pas oublier leurs ouvriers pendant cette période de renchérissement général, devrait donner l'exemple en exigeant des fournisseurs des administrations fédérales une certaine bienveillance envers leurs ouvriers. La direction de Chippis, en poussant les ouvriers à la grève, a mis en danger les intérêts militaires; elle a autant de responsabilité que les grévistes.

L'horloge annonce dix heures. M. Willemin, condescendant et sûr de sa réflexion, consent à l'ajournement de son interpellation au mois de décembre. Alors, le président, M. Bueler, prononce la charmante allocution suivante, qui est couverte d'applaudissements :

Messieurs les députés,

« Je ne veux pas clore la dernière session de la Législature sans vous adresser, messieurs et chers collègues, quelques mots d'adieu.

« Votre confiance m'a valu l'honneur de présider à vos débats. Vous avez bien voulu me faciliter la tâche en m'accordant un appui qui ne s'est jamais démenti et en me témoignant une bienveillance dont je vous remercie très cordialement.

« Dans peu de semaines, le peuple suisse procédera aux élections de renouvellement et l'enverra les hommes de son choix siéger dans le conseil suprême de la nation.

« Un assez grand nombre de nos membres ont déjà fait connaître leur décision de déclinier une candidature. Au moment où ils vont nous quitter, je tiens à les remercier au nom du pays pour les services loyaux et précieux qu'ils ont rendus à la patrie en remplissant consciencieusement leur mandat.

« Ceux qui s'en vont, comme ceux qui restent, demeureront unis pour la vie par le sentiment d'une commune activité déployée au service du pays et par celui d'une estime réciproque.

« Notre activité a été domjée, pendant la législature écoulée, par la guerre et ses suites. J'espère que nous entendrons bientôt sonner dans notre pays les cloches de la paix et que nous verrons succéder à cette période de guerre, de renchérissement et de misère, une époque de relèvement et de prospérité économique.

« En attendant, notre peuple et nous-mêmes nous devons nous adapter à la situation actuelle, nous résigner à l'inévitable et regarder avec courage et tranquillité vers l'avenir en nous armant de fidélité et d'estime réciproques et de confiance dans la Providence. »

La session est close.

On se serre les mains; on exprime des regrets aux démissionnaires et on plaint ceux que menace le prochain scrutin; on remplit les grandes enveloppes jaunes, en emportant les imprimés. Il y a cependant deux groupes très distincts de députés : ceux qui, pensifs, vident complètement leurs pupilles, et les autres, qui, sans se faire de souci, mettent leurs pupilles sous clef; les premiers sont des condamnés, les seconds les heureux de la vie.

A dix heures, la salle est vide; d'après le texte formel de la constitution, elle se repeuplera le premier lundi de décembre, à dix heures précises du matin.

Benoit XV et la paix

Rome, 4 octobre.

Le Corriere d'Italia dément que le Pape ait adressé une nouvelle note aux puissances de l'Entente, mais il déclare qu'il est exact que le Saint-Siège a communiqué aux puissances de l'Entente la réponse reçue des empires centraux. De son côté, l'Observatore Romano, sans rien dire au sujet d'une seconde note du Vatican, renouvelle catégoriquement le démenti formulé au sujet de la prétendue note verbale que l'Allemagne aurait fait parvenir au Saint-Siège, relativement aux conditions qu'elle mettait à la restauration et à l'indépendance de la Belgique. La Tribuna apprend que, récemment, le Vatican a remis au ministre d'Angleterre, comte Sallis, les textes officiels des notes des empires centraux, pour les communiquer aux gouvernements de l'Entente.

La guerre européenne

FRONT OCCIDENTAL Dans les Flandres

Journées du 3 et du 4 octobre

Communiqué britannique du 4 octobre à 3 h. de l'après-midi : Nous avons de nouveau attaqué ce matin, à 6 h., sur un large front à l'est d'Ypres. Les rapports indiquent que nos troupes progressent d'une façon satisfaisante et qu'elles ont déjà fait un certain nombre de prisonniers.

Communiqué allemand du 4 octobre : Groupe du kronprinz Rupprecht : Hier, dans les Flandres, l'activité de combat de l'ennemi ressemblait à celle des jours précédents. Un fort feu d'entrave s'étendait profondément dans le terrain en arrière de nos positions, notamment sur des localités belges, a été concentré et a atteint la plus grande violence dans quelques secteurs de notre zone de combat au centre du front de bataille. Durant la nuit, l'artillerie a continué son action avec la même intensité, depuis le bois d'Houthulst jusqu'à la Lys. Ce matin, ce feu s'est intensifié jusqu'au feu roulant.

Dans les Flandres, la bataille a recommencé. De fortes attaques anglaises ont été lancées dans la boucle d'Ypres.

Sur le front des autres armées, en raison des mauvaises conditions de visibilité, le combat pendant la journée a été presque toujours modéré et ne s'est ranimé que vers le soir.

Communiqué allemand d'hier soir, 4 octobre : Sur le champ de bataille des Flandres, les Anglais, au cours de leur grande attaque d'aujourd'hui, n'ont pénétré dans notre zone de défense que sur un kilomètre de profondeur environ, entre Poelcapelle et Gheluvelt. Le combat se poursuit encore avec une violence particulière à l'est de Zonnebeke et Beclaeere.

FRONT FRANÇAIS

Journée du 3 octobre

Communiqué français du 4 octobre, à 3 h. de l'après-midi : Nuit assez calme, sauf sur la rive droite de la Meuse, où les deux artilleries ont été assez actives.

En représailles du bombardement de Bar-le-Duc, nos avions ont été bombarder Francfort et Rastatt.

Communiqué allemand du 4 octobre : Groupe du kronprinz allemand : Sur la rive orientale de la Meuse, à la tombée de la nuit, le feu s'est intensifié soudain sur la cote 344, à l'est de Samogneux. Un peu plus tard, les Français se sont avancés à l'attaque en vagues profondes pour reprendre les positions que nous leurs avions enlevées. Cet assaut a échoué avec de grandes pertes pour l'adversaire. La défense de notre artillerie et la ténacité puissante de la résistance des Wurtembergeois ont empêché l'ennemi d'obtenir aucun résultat. Groupe du prince Albrecht : De vifs combats d'artillerie ont commencé par intermittence à l'ouest de la Moselle et dans le Sundgau. Il n'y a pas eu d'attaques d'infanterie.

Journée du 4 octobre

Communiqué français d'hier, 4 octobre, à 11 h. du soir : Combats de grenades et actions d'artillerie sur les plateaux au sud d'Ailles. Un coup de main ennemi a été repoussé à l'ouest de Pompelle. La lutte d'artillerie a été très violente pendant la journée sur la rive droite de la Meuse. Nous avons repoussé, dans la matinée, une attaque ennemie sur une de nos tranchées au nord de la cote 344. Notre artillerie a pris sous son feu très rassemblements ennemis dans cette région.

Le Japon et la guerre

New-York, 5 octobre.

Il résulte d'informations puisées aux meilleurs sources que la mission japonaise qui vient de terminer sa visite aux Etats-Unis rentre au Japon extrêmement satisfaite de l'accueil cordial et souvent chaleureux qui lui a été fait ici. Le vicomte Ishii et ses collègues ont été particulièrement frappés par l'intensité des préparatifs de guerre faits aux Etats-Unis. Des conversations précises et utiles ont eu lieu à Washington au sujet de la coopération active et étroite du Japon et des Etats-Unis dans la guerre actuelle contre l'Allemagne. Le comte Luxemburg Buenos-Aires, 4 octobre. Havas. — Le comte Luxemburg, à la suite des difficultés qu'il éprouve à s'embarquer sans succès, a demandé de rester en Argentine, dans une ferme de l'intérieur. Le gouvernement

a refusé. On croit que le comte Luxemburg partira aujourd'hui en automobile, à destination du Chili.

Les bombes aériennes

Londres, 4 octobre.

Communiqué du commandant des forces métropolitaines : Suivant les derniers rapports, l'attaque simultanée et obstinée effectuée contre Londres par trois groupes d'avions ennemis s'approchant de directions différentes, a été dispersée par les canons antiaériens.

Deux appareils seulement, trois au plus, ont pénétré au-dessus de la zone de défense. Des bombes ont été jetées dans les quartiers nord-est et sud-est de la ville. Un quatrième groupe d'appareils ennemis, qui a essayé d'approcher de Londres un peu plus tard, a été repoussé. Aucun appareil n'a réussi à traverser la défense extérieure de la capitale.

Berlin, 4 octobre. (Officiel.) - Dans la nuit du 2 au 3 octobre, des avions ennemis ont tenté de nombreux raids sur le territoire allemand. Un avion ennemi est arrivé jusque dans la région de Stuttgart et a jeté six bombes sur Feuerbach, causant de légers dégâts matériels, mais pas de pertes.

La ville ouverte de Francfort sur le Mein a été attaquée par une dizaine d'aviateurs arrivés des directions sud et ouest. La plupart des bombes jetées sont tombées au dehors de la ville. Dans la périphérie, il a été constaté jusqu'à présent treize points d'éclatement de bombes. Certaines-ci sont tombées pour la plupart dans les rues et places ouvertes. Les dégâts matériels sont minimes. Cinq personnes ont été blessées légèrement. Il n'y a pas eu de tués.

Un seul avion qui attaquerait Francfort dans la nuit du 2 au 3, a été forcé par nos canons de défense, d'atterrir à son retour. Son occupant est un maréchal des logis. L'appareil est un monoplane Soporth, n° 128, 130 chevaux, moteur Clerget.

La région industrielle lorraine a reçu la visite de nombreux aviateurs, qui, comme d'habitude, grâce à l'efficacité de nos mesures de défense, n'ont eu que peu de succès. Un seul aviateur ennemi a pu pénétrer jusque dans la région de Dortmund. Il a jeté sur la voie ferrée Dorstfeld-Dortmund six bombes qui ont endommagé les installations ferroviaires. Une personne a été tuée.

Les attaques de certains aviateurs ennemis, dans la nuit du 2 au 3 octobre, ont été dirigées aussi contre Rastatt, Baden-Baden et Tubingue.

Trois bombes sont tombées sur ces deux dernières localités. Elles n'ont causé de dégâts nulle part, sauf à Tubingue, où des vitres ont été cassées.

L'affaire Bolo

La Croix de Paris publie la note suivante :

Avec une certaine affection, quelques journaux insistent sur les relations que le frère cadet du Pape, marquis della Chiesa, eut avec Bolo qui recherchait passionnément les relations de ce genre, dont il espérait beaucoup pour son crédit.

Bolo lui proposa de l'aider à constituer en Espagne une banque catholique, dont il faisait miroiter les utilités, en particulier pour la paix.

Puisque certains insistent, il importe de rappeler que ce projet avorta immédiatement parce que le Pape, mis au courant, s'en désolidarisa aussitôt par une communication aussi nette que possible au nonce en Espagne.

Le marquis della Chiesa est mort depuis.

IL Y A UN AN

5 octobre 1916

En Transylvanie, défaite de la deuxième armée roumaine qui s'avançait contre le front Po-

garas-Schaessburg; elle bat en retraite sur Brassó, abandonnant 30 canons.

En Galicie, nouvelles attaques russes entre Brody et Zborof et sur la Zlota-Lipa.

En Arménie, reprise de l'avance russe près du littoral de la mer Noire.

En Perse, les Russes sont chassés d'Ispahan.

Echos de partout

TROP D'IMPRIMES

On a annoncé que la pénurie de papier augmente en France par suite de la résiliation des marchés passés avec les pays scandinaves. Les journaux français ont dû réduire par ordre leur format d'une façon extrême.

En Angleterre, il en va autrement. Le Times publie quotidiennement ses immenses douze pages, dont une grande partie est consacrée aux annonces; il en est de même des dix pages de même dimension du Morning Post et de nombreux autres journaux, et les éditeurs de Londres publient chaque semaine un nombre extrêmement considérable de livres de toute sorte : histoire, philosophie, livres sur la guerre et un incalculable nombre de romans de mérite généralement très inférieur, publiés d'ailleurs aux frais des auteurs. C'est étonnant la quantité de gens qui paient fort cher pour se faire imprimer.

En tout cas, il y a du papier tant qu'on en veut pour la production de ces énumérations.

MOI DE LA FIN

Entre poilus, dans les tranchées : - Le ministre a goûté à la soupe... Il l'a trouvée excellente...

- Pour sûr... mais, si j'allais goûter la sienne, je parie que je la trouverais encore meilleure.

Confédération

Les élections au Conseil national

LES DÉSISTEMENTS

Le Messager de Montreux annonce que M. Alexandre Emery, député libéral, a décliné définitivement une réélection au Conseil national.

A BALE

Les partis bourgeois ont formé un bloc en vue des élections au Conseil national et au Conseil des Etats. L'accord a été signé jeudi par les présidents des partis libéral, radical, démocratique, catholique-populaire et progressiste. Le bloc présentera une liste avec 2 libéraux, 2 radicaux, 1 représentant du parti bourgeois, 1 catholique et 1 démocrate; le mandat au Conseil des Etats reste aux radicaux.

Corps diplomatique

M. Max Jager, docteur en droit, de Baden, secrétaire de légation de seconde classe à Paris, est transféré en la même qualité à la légation de Suisse à Madrid.

M. René de Weck, docteur en droit, secrétaire de légation de seconde classe, détaché au département politique, est transféré en la même qualité à la légation de Suisse à Paris.

Le 29 septembre 1917, M. le baron de Groot, ministre de Belgique, a présenté au président de la Confédération ses lettres de rappel; jusqu'à l'arrivée de son successeur, la légation sera gérée par M. de Woelmont en qualité de chargé d'affaires.

On dément, d'une façon formelle, la nouvelle donnée hier, par le Bureau suisse d'information, de la nomination, par le gouvernement français, de l'ancien ministre Joseph Thierry, comme ministre plénipotentiaire en mission extraordinaire, auprès de la Confédération suisse, en remplacement de M. Beau.

L'horaire réduit

Le Conseil fédéral a décidé de ne mettre en vigueur que le 22 octobre l'horaire réduit, au

lieu du 15 octobre, comme le proposait les C. F. F. A la même date, les billets de retour seront suspendus jusqu'à nouvel avis, conformément à la proposition des C. F. F.

Colis postaux pour la Grèce

On peut expédier des colis postaux (sans remboursement) à destination de la Grèce par la voie d'Italie (Chiasso). Les envois doivent être accompagnés de certificats d'origine officiels.

Les syndicats et la paix

La conférence internationale des syndicats, qui s'est tenue à Berne, a décidé d'adresser aux gouvernements des pays belligérants une requête, demandant l'inscription dans le traité de paix de garanties en faveur de la classe ouvrière. Dans les clauses arrêtées par la conférence, il est précisé que les interdictions d'émigration, ainsi que les interdictions générales d'immigration soient considérées comme inadmissibles. Quant à l'assurance, on exige que les pays qui n'ont pas encore introduit l'assurance contre la maladie, les accidents professionnels, l'invalidité, la vieillesse et le chômage, soient obligés de l'appliquer sans retard. Le travail des ouvriers ne devra pas dépasser 10 heures par jour. Un repos ininterrompu d'au moins 36 heures par semaine sera garanti également aux travailleurs. Le travail sera interdit aux enfants au-dessous de 15 ans. La journée de huit heures au maximum sera admise pour la jeunesse âgée de 15 à 18 ans, ainsi que pour les ouvrières et employées.

L'Union internationale pour la protection légale des travailleurs à Bâle sera reconnue expressément dans le traité de paix comme organe d'exécution. L'inscription au traité de paix d'une série d'obligations pour tous les Etats devra faciliter une réforme sociale complète.

Dans la discussion, il a été proposé de demander l'admission aux négociations de paix d'une délégation des syndicats, sans laquelle il n'y aurait que peu d'espoir de faire appliquer le programme. Le congrès a voté simultanément une résolution, invitant les syndicats et représentants ouvriers de tous les pays à intervenir de toutes leurs forces auprès de leurs gouvernements en faveur de l'application des revendications ouvrières.

Le président a constaté que le congrès a accompli du travail utile, quoiqu'on n'ait pas réussi à réunir pour cette fois l'ensemble de l'Internationale. Cependant, un pas a été fait dans cette direction, de sorte que l'on peut s'attendre à l'union complète dans un délai déterminé.

La conférence a décidé d'adresser un télégramme aux syndicats français et italiens, leur transmettant le salut fraternel de la conférence et exprimant notamment aux syndicats français et italiens sa reconnaissance pour leur empressement à se faire représenter à la conférence internationale.

La Suisse et la guerre

Les histoires du « Matin »

L'ancien khédive d'Egypte, Abbas Hilmi, qui vit en Suisse, dément énergiquement avoir eu avec Bolo pacha les rapports que lui a prêtés le Matin. Le khédive se réserve de poursuivre le Matin pour diffamation.

Les avions étrangers

Nous avons signalé que, le 3 octobre, à 4 h. du matin, un avion français avait atterri près de Roschenz.

La Nouvelle Gazette de Zurich dit que de pilote fut contraint d'atterrir, à cause d'une panne du moteur. Se croyant sur territoire allemand, à cause de la fusillade qui l'avait accueilli, il mit le feu à son appareil; mais il s'éteignit aussitôt qu'il apprit qu'il se trouvait en Suisse. Il a été conduit à Laufon, en attendant d'être interné à l'intérieur du pays.

Roschenz est un village du district de Laufon, situé sur une éminence qui domine la rive gauche de la Lucerne, à 2,3 km. ouest-nord-ouest de la station de Laufon, sur la ligne Bâle-

Delémont et la route Laufon-Petit-Lucelle-Porrentruy.

Mardi matin, à 3 h. 40, un biplan à survol Bâle, à une altitude de 800 à 1000 mètres, allant dans la direction du sud au nord, passant au-dessus de Sainte-Marguerite. Il faisait un clair de lune superbe et il n'y avait pas de brume. L'avion n'a pas été inquiété par les postes frontières allemands, ce qui fait supposer aux Basler Nachrichten que l'avion était de nationalité allemande. Les postes suisses ont tiré sur l'appareil, du reste sans succès apparent.

A ce propos, le journal bâlois affirme que, lors d'un tir précédent, effectué par les postes d'Allschwil contre un aéroplane, des balles sont venues retomber en pleine ville de Bâle, au Steingraben, et dans la rue Euler, où des vitres ont été brisées.

Des vaisseaux pour notre ravitaillement

La commission adjointe à l'Office fédéral des transports s'occupe de l'achat de quatre vaisseaux japonais, qui seraient utilisés pour le ravitaillement de la Suisse.

Le rapatriement des évacués

Pour accélérer le rapatriement des évacués français, on étudie, en Suisse, les moyens d'utiliser deux lignes de chemins de fer au lieu d'une, ce qui permettrait de faire circuler quatre trains par jour.

Il serait question de la ligne de la Broye, qui n'a pas de rampes très fortes. L'autre est celle d'Ollon-Bienne-Yverdon-Neuchâtel, déjà utilisée depuis le 25 septembre.

Il y aurait encore 150,000 malheureuses victimes de la guerre à rapatrier.

L'espionnage

Une grave affaire d'espionnage, au profit de l'Italie, vient d'être découverte par la police de Saint-Gall. Il s'agit de plusieurs hautes personnalités et d'une dizaine d'autres individus.

On annonce de Genève que le cas de M. Jellinek-Mercédès, le millionnaire autrichien, serait anodin. Les papiers saisis ne se rapportent pas à une affaire d'espionnage, mais à différentes entreprises commerciales que M. Jellinek a dû abandonner en France depuis la guerre. C'est également des relations d'ordre financier et commercial que M. Jellinek a eues avec le prêtre libanais Haaroui.

Le millionnaire, qui est dans un état de santé lamentable, proteste avec énergie de son innocence et se dit victime de la bande des Camelots du Roy.

En 1915, M. Léon Daudet fit contre M. Jellinek une violente campagne de presse, qui eut comme résultat le séquestre total des biens que le millionnaire possède en France et qui se montent à plus de vingt millions.

C'est pour se renseigner au sujet de ce séquestre que M. Jellinek entretenait avec différentes personnalités françaises une active correspondance de nature financière et commerciale.

Cette affaire sera sans doute abandonnée, car le juge d'instruction n'a encore rien pu trouver lui permettant d'inculper M. Jellinek de tentative d'espionnage.

Le journaliste italien Francesco P., arrêté à Genève, est inculpé d'avoir livré à la police française des sujets étrangers séjournant en Suisse et qui étaient convaincus ou suspects de se livrer à l'espionnage. Il aurait fait tomber ainsi dans les filets de la Sûreté française la bande Rehm.

P. a déserté son pays; il aurait espionné jadis pour l'Allemagne; maintenant, il « travaille » pour la France. Il agissait de concert avec un obscur avocat jurassien, Georges B., qui se serait entremis pour procurer les passeports dont P. munissait ses dupes pour les envoyer au-delà de la frontière; certaines d'entre elles ont été fusillées. L'avocat B. est également sous les verrous.

Contre les manœuvres étrangères

Berne, 4 octobre.

Le Conseil fédéral publie un arrêté stipulant que celui qui, dans un but de lucre, procure ou tente de procurer l'internement ou le

rapatriement de prisonniers de guerre et de prisonniers civils, sera puni d'un emprisonnement qui n'excédera pas une année ou d'une amende qui n'excédera pas la somme de 5000 fr. Les deux peines peuvent être cumulées.

Celui qui s'entremet professionnellement ainsi qu'il est dit ci-dessus, sera puni d'un emprisonnement n'excédant pas 2 ans et d'une amende n'excédant pas 10,000 fr.

ARMEE SUISSE

L'accident du Klausen

On mande de Glaris que le chauffeur militaire victime d'un accident d'automobile au Klausenpass est le caporal René Bindschedler, de Bâle, chef des ateliers du dépôt central de motocyclettes, à Lucerne.

FAITS DIVERS

ETRANGER

Violent typhon au Japon

Un typhon, d'une violence inouïe, a sévi sur Tokio, le 1^{er} octobre. Plusieurs centaines de mille personnes sont sans abri. On compte déjà 138 morts, 217 manquants et de nombreux blessés.

Les services télégraphiques et des téléphones, ainsi que les chemins de fer, sont arrêtés. Dans la campagne, des rivières ont débordé et inondé de nombreux villages.

On croit que le nombre des victimes est considérable. Les dégâts aux récoltes sont très importants.

Calendrier

SAMEDI 6 OCTOBRE

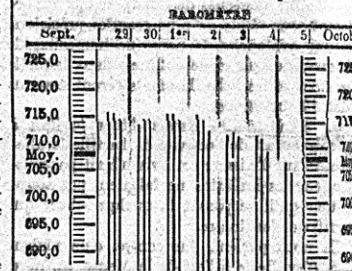
Saint BRUNO, confesseur

Saint Bruno, issu d'une famille noble, voyant s'évanouir devant lui la plus belle carrière, se que, témoin de la justice de Dieu envers le docteur parisien, il renonça au monde avec ses autres de ses amis et se rendit auprès de Hugues, évêque de Grenoble. Ce dernier, reconnaissant en eux les hommes qui figuraient les sept étoiles qui avaient vu en songe se prolonger à ses côtés et lui demander une sainte, leur accorda le désert de la Chartreuse.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

De 5 octobre

Technicum de Fribourg



TEMPERATURE C.

Table with columns for months and days, showing temperature readings in Celsius.

HUMIDITE

Table with columns for months and days, showing humidity readings.

TEMPS PROBABLE

Sur la Suisse occidentale, Zurich, 5 octobre, midi. Ciel variable. Température normale. Pas de troubles importants.

Buvez le

STIMULANT

Apéritif au Vin et Quinquina

DENYSE

Par M. MARYAN

Amy parut un peu surprise. Le ton, les manières de Denyse, le choix de ses expressions, et enfin la distinction naturelle qui la caractérisait, révélèrent en elle une femme du monde, différente des personnes que Mme Humbberger avait choisies jusqu'alors.

Amy resta un instant silencieuse, puis, elle parla avec plus de douceur.

- Je dois vous paraître désagréable. Je le suis, en effet, et je laisserai votre sympathie, si vous en avez, à donner à une inconnue... Je pourrai du moins vous guider dans vos promenades.

- Ne sortez-vous jamais ?

- Oh ! si, je vais partout où l'on peut rouler mon fauteuil, et même je me promène en voiture. Vous me verrez au déjeuner, c'est un des moments amusants de ma journée... Yvonne va vous conduire dans votre chambre ; elle est petite, mais l'on y jouit d'une belle vue... Attendez... Désirez-vous envoyer un télégramme à votre famille ?

- Denyse secoua la tête.

- Je n'ai pas de famille... seulement, une cousine éloignée, chez qui je vivais depuis quelques mois, et qui, si affectueuse qu'elle soit, peut attendre une lettre.

- Et avant de demeurer chez cette cousine ?

- J'ai habité trois mois chez une tante dont la mort subite a changé ma situation.

- Tant de vicissitudes ! Alors, point de parents proches ? Où avez-vous été élevée ?

- Dans un couvent, en Belgique.

- Vous êtes une isolée... Moi aussi, car l'isolement comporte bien des formes... Allez voir votre chambre, et ne vous occupez pas de moi jusqu'au déjeuner.

A l'appel d'un timbre, Yvonne était entrée, et elle conduisit silencieusement Denyse dans un cabinet étroit, qui n'avait évidemment pas été destiné à servir de chambre à coucher, mais dans lequel on avait placé un petit nombre de meubles confortables. Comme l'avait dit Amy, la vue était splendide : des pentes de verdure dévalaient jusqu'à une étroite vallée, et, au delà, entre les arbres, on voyait des édicules dans la Jungfrau.

- Mademoiselle n'a pas besoin de moi ? dit la voix un peu sèche de la vieille femme de chambre.

Elle eût trouvé mauvais que cette nouvelle venue eût besoin d'elle, et Denyse je comprit bien ainsi. Mais son nom, quelque chose dans son aspect et son type, et surtout un vague accent conservé à travers les années, révélèrent à Denyse sa nationalité ; moitié souriante, elle adressa une question à la maussade vieille femme.

- Vous êtes Bretonne, n'est-ce pas ?

Quelle chose s'éclaira dans le visage figé, et Yvonne répondit par une autre question.

- Est-ce que vous l'êtes aussi ?

- Oui, je suis née à Plouguern, dans les Côtes-du-Nord, et je l'ai habité l'été dernier.

- Plouguern ! Une ville mes années avait marié

sa fille à Plouguern... Mais elle est morte... je n'ai plus guère de parents là-bas.

Et, cédant à un besoin mystérieux de s'épancher avec une compatriote, elle raconta son histoire avec une volubilité inaccoutumée.

- J'ai quitté le pays, il y a des années, j'avais trente ans... Mon mari était mort en Islande, je nourrissais mon petit garçon, et à me fut enlevé, lui aussi... J'étais folle de douleur... Et comme je revenais du cinquième, on vint me chercher de la part d'une dame étrangère qui prenait des bains de mer chez nous... La nourrice de son fils était tombée malade, et on me suppliait de la remplacer. Cela me sauva, mademoiselle, car je serais, pour sûr, morte de chagrin si je n'avais pas eu un nourrisson... Et je suis restée chez eux, et quand Mlle Amy est née, on me l'a confiée ; je surveillais sa nourriture, je soignais la pauvre petite, et je ne l'ai jamais quittée.

- Elle doit souffrir d'être infirme.

Yvonne jeta un regard défiant à Denyse, mais ne disant sur son visage qu'une pitié sincère, dénuée de curiosité, elle répondit assez doucement :

- Elle est, pour sûr, bien malheureuse. Rien ne peut la consoler de n'être pas comme tout le monde... Et si, encore...

Elle s'interrompit, et désignant une croix enroulée en vis-à-vis, que Denyse portait au cou, elle demanda avec une certaine futilité :

- C'est un joli bijou, qui n'est pas d'hier... C'est la croix du pays de Montali... Est-ce que vous la portez par dévotion, ou parce qu'elle est curieuse à voir ?

- Je ne pense pas que cela puisse choquer votre maîtresse, répondit Denyse un peu froi-

ment ; sa mère m'a garanti ma liberté... Et en ce temps où l'on abat les croix sur les chemins, j'aime à montrer que je suis chrétienne... voilà tout.

La figure d'Yvonne changea brusquement d'expression, et ses yeux d'un bleu foncé semblèrent se raviver.

- Oh ! mademoiselle, si vous saviez comme cela me fait du bien, ce que vous dites ! Alors, vous êtes comme moi... Et je peux bien vous dire mon grand chagrin... Ma pauvre petite fille... Je l'appelle ainsi dans mon cœur... Si je ne lui ai pas donné mon âme, elle a eu mes veilles, mes peines, mes larmes... Elle n'a pas de consolation, elle, car elle ne croit à rien, Dieu me pardonne ! Moi, quand mon mari a péri en mer, et quand j'ai vu mourir mon petit garçon, j'avais l'espérance de les revoir ; je me disais qu'ils étaient heureux, et qu'ils pouvaient encore m'entendre quand je leur demandais la force à deux genoux. Mais elle ! elle ne croit pas qu'il y a un Dieu pour la soutenir et la dédommager de sa triste vie... Elle ne croit pas que Notre-Seigneur est venu sur terre pour souffrir comme elle... Ah ! j'en ai fait des prières, et j'en ai versé des larmes, en la voyant souffrir inutilement, alors que son éprouve aurait pu faire d'elle une grande sainte si seulement elle y avait mis de bon Dieu...

Maintenant elle pleurait, et Denyse sentit un grand respect et un infini attendrissement pour ce dévouement obscur et cet apostolat silencieux. Cette Bretonne au cœur fidèle, dont la foi n'avait jamais vacillé dans ce milieu glacé et hostile, lui faisait penser à la lampe du sanctuaire, qui, dans la solitude des églises désertes, symbolise la perpétuelle prière.

Elle lui prit la main.

- Je priez avec vous, dit-elle, les larmes aux yeux.

- Oui, oui, mademoiselle ; mais peut-être feriez-vous plus encore... Je ne vous dirai pas de lui prier, parce que, voyez-vous, cela la mettrait en colère, et puis, elle a lu tant de livres effroyables, qu'elle parle un langage qu'on ne comprend pas quand il s'agit de religion. Mais de voir une jeune fille comme elle croire de tout son cœur et trouver de la force dans sa foi, ça peut l'impressionner... Car enfin, vous ne devez pas être très heureuse non plus, puisque, à votre âge, il vous faut gagner votre vie... Et jusqu'à présent, les demoiselles de compagnie qu'elle a eues étaient si peu respectables ! Il y en avait une qui flirtait, comme ils disent, avec les messieurs qui étaient à l'hôtel ; une autre lui demandait de l'argent, et elles étaient toutes si égoïstes !... Ah ! mademoiselle, ça m'a soulagée de voir que vous êtes une bonne chrétienne... Et une Bretonne... Ce que je vous ai dit était renfermé dans mon cœur depuis tant d'années ! Je croyais que personne ne l'aurait jamais su...

- Et maintenant nous serons deux pour la plaindre et prier pour elle, dit Denyse, embrassant la vieille femme dans un de ces gestes spontanés qui étaient un de ses charmes.

(A suivre.)

Nous prions nos abonnés qu'il n'est pris note d'aucune demande de changement d'adresse si celle-ci n'est pas accompagnée du montant de 20 centimes.

L'ADMINISTRATION.

FRIBOURG

Rectorat de Saint-Jean

Dimanche, 7 octobre prochain, à 8 h. du soir, dans la grande salle de la Banque de l'Etat, aura lieu une conférence donnée par notre concitoyen M. Paul Moahr, facteur, ancien chef de poste militaire au Congo belge, sur ses sept années d'activité dans l'Afrique équatoriale.

Cette séance avec projections et à laquelle participera le chœur mixte « La Cœcilia », se fera au bénéfice de la paroisse de Saint-Jean, pour des réparations urgentes.

Que tous les paroissiens et nombreux amis du rectorat, dans un élan de solidarité chrétienne, se donnent rendez-vous, dimanche prochain, à la salle de la Banque de l'Etat, pour applaudir l'aimable conférencier et exprimer, par un geste généreux, la sympathie et l'intérêt qu'ils portent à la paroisse de Saint-Jean.

Technicum

Le Technicum a commencé, mardi, son année scolaire, la 23^e de son existence, par l'examen des nouveaux élèves. Quarante-six se sont présentés à l'examen d'entrée, trente-quatre ont été reçus définitivement, neuf provisoirement.

M. l'abbé Joseph Gremaud, depuis 1913 aumônier très zélé du Technicum, a dû se décharger de son enseignement et de la direction spirituelle de l'établissement. Il a été remplacé par M. l'abbé D^r Simon, vicaire du rectorat de Saint-Pierre. Si le départ de M. l'abbé Gremaud est très regretté, l'arrivée de M. l'abbé Simon comme aumônier ne laisse pas que de susciter les meilleurs espoirs.

Mercredi matin, a eu lieu la messe du Saint-Esprit, où les élèves de la section féminine ont exécuté de très beaux chants. M. l'abbé Simon a adressé à son auditoire des paroles très chaleureuses. Rappelant la parabole des deniers, il a montré aux élèves les devoirs que leur impose leur situation pour devenir des techniciens instruits et estimés.

Ecole secondaire professionnelle des garçons

La réouverture de l'année scolaire de cet établissement a eu lieu lundi, 1^{er} octobre.

Les épreuves pour l'admission ont été subies avec succès par 70 candidats, dont 19 provenant du cours supérieur de la Neuveville, 12 du cours supérieur des Places, 8 du cours supérieur français et 8 du cours supérieur allemand du Bourg, 6 du cours supérieur allemand de l'Auge, 4 des écoles des Pilettes, 3 du cours supérieur français de l'Auge, 3 du collège Saint-Michel, 2 des écoles réformées de Gambach, 5 des écoles de Guin, Villars-sur-Glâne, Givisiez, Cormondes et Tatroz. Le second cours compte 55 élèves.

La messe du Saint-Esprit a été dite mardi, dans la chapelle de l'Hôpital bourgeois, et le révérend chanoine Schenkenberger, professeur de religion, y a prononcé une allocution de circonstance qui a été écoutée au milieu de la plus grande attention.

Blessé à la guerre

M. P. Monteil, ancien membre de la Société française de Fribourg, a été blessé à la fin de l'année. M. Pierre Monteil était sorti aspirant de l'Ecole de Saint-Maixent et était sur le point d'être promu au grade de sous-lieutenant. Plein de bravoure, il entraînait sa section à l'assaut devant V. lorsqu'un éclat d'obus le blessa assez grièvement. Il est actuellement en bonne voie de guérison dans une station balnéaire du centre de la France, mais sa convalescence sera longue. Son héroïque conduite lui a valu une citation à l'ordre de l'armée et la décoration de la croix de guerre.

Cours de comptabilité pour artisans

La Société des arts et métiers organise, pour cet hiver, un nouveau cours de comptabilité et calcul professionnel pour artisans. Ce cours comprendra 25 leçons de deux heures, qui auront lieu le soir, deux fois par semaine. Il s'adresse non seulement aux membres de la Société, mais à toutes les personnes, artisans, commerçants, négociants, etc., qui veulent se perfectionner dans cette branche indispensable à la bonne conduite des affaires.

Nous ne saurions assez souligner l'importance, pour tous nos maîtres d'état, d'acquiescer des notions bien précises et des bases sûres de calcul pour toutes les parties de leur profession, spécialement en ce qui concerne l'établissement des prix de revient et des devis pour les soumissions. Une bonne comptabilité et une méthode de calcul simple et précise sont les meilleurs garants du succès dans les affaires. Qu'on sache profiter des loisirs forcés que laisse le chômage actuel des travaux pour améliorer ses connaissances professionnelles.

Le cours s'ouvrira dans le courant de la semaine prochaine. Les dames sont aussi admises. On peut s'inscrire et prendre tous les renseignements auprès de M. Léon Blanc, comptable aux E. F. P., 76, Pont-Suspendu.

Les femmes et la Semaine suisse

Nombre de femmes possédant un commerce voudront participer à la Semaine suisse, en achetant l'écriteau-réclame à 2 fr. 50, et en faisant figurer avantageusement, dans la devanture

de leur magasin, des marchandises suisses. D'autre part, les dames en général, les mères de famille comme les jeunes personnes, prêteront à cette œuvre patriotique que constitue la « Semaine suisse » non seulement un appui moral, mais aussi un appui matériel, en réservant leurs achats pour la semaine du 27 octobre au 4 novembre, époque fixée pour la « Semaine suisse ».

Le Musée industriel de Fribourg fournira tous les renseignements qu'on pourrait désirer sur cet effort d'une si grande portée pour l'avenir économique et politique de la Suisse.

Un tableau

Le public amateur de jolies choses s'arrête volontiers, depuis deux ou trois jours, devant un petit tableau exposé dans la vitrine de M. Zirkindén, tapissier, à la rue de Lausanne, et représentant un coin du bois de Cormanon. Il s'agit de l'essai d'un jeune commencement, M. Georges Koller, employé aux Eaux et Forêts, essai qui dénote un joli talent, digne en tout cas d'être encouragé.

Coopérative des chrétiens-sociaux

La Société coopérative de consommation « Concordia », de l'Union romande des travailleurs catholiques de Fribourg, vient de publier le rapport sur son dernier exercice, closuré le 30 juin.

Le résultat obtenu démontre à nouveau clairement que le rôle joué par la coopérative se justifie pleinement et que celle-ci mérite l'appui de tous les membres des organisations chrétiennes-sociales de Fribourg.

Les ventes pour le dernier exercice se sont élevées à 66,043 fr. 37; le bénéfice brut à 9995 francs et le bénéfice net à 4159 fr. 29. La répartition suivante a été décidée :

Au fonds de réserve, 1260 fr.; ristourne, 6 %, 2730 fr.; solde disponible, 179 fr. 29.

Du rapport financier de la commission, il résulte de toute évidence que la jeune coopérative ouvrière suit une marche progressive réjouissante. Il faut souhaiter que bientôt la reprise des affaires normales permette aux consommateurs de faire leurs achats à des conditions moins onéreuses et que la phalange des clients sociétaires de la Concordia ne cesse d'augmenter.

Battage des céréales

Communiqué de l'Office cantonal de ravitaillement :

Selon les instructions du service fédéral compétent, les céréales nécessaires à l'ensemencement des surfaces à cultiver dans le canton de Fribourg doivent être fournies par les producteurs du canton.

Les préfetures ont invité les Conseils communaux à faire hâter le battage des céréales en vue de procurer sans retard les semences exigées par les emblavures.

Aux termes des prescriptions de l'Office fédéral de la carte de pain, les producteurs-consommateurs de céréales ont l'obligation d'employer, dès le 1^{er} octobre, le blé de leur récolte pour la fabrication de leur pain.

Alimentation des boulangeries en farine

Il doit être laissé aux boulangeries une provision suffisante de farine, selon les prescriptions de l'article 11 de l'arrêté du Conseil fédéral sur l'emploi et la mouture des céréales panifiables, de manière à ne pas entraver l'alimentation en pain dans les premiers jours d'octobre.

Afin de faciliter l'entrée en vigueur du rationnement pendant la période transitoire et pour permettre d'attendre la remise de la farine en échange des coupons de la carte de pain, les offices communaux du lieu de domicile des boulangeries ne possédant pas de farine au 1^{er} octobre ou n'en possédant qu'en quantité très restreinte, pourront remettre à ces dernières une déclaration indiquant :

a) le nombre de jours pour lesquels le boulanger a encore de la farine en magasin.

b) la quantité nécessaire à ses besoins pour une période de 10 jours au moins.

Contre remise de cette déclaration, les moulins sont autorisés à livrer aux boulangers la quantité de farine prévue.

Lors de la remise de la farine, le moutier doit retirer la déclaration sus-indiquée et l'adresser à l'Office fédéral de la carte de pain, à Berne, à la fin du mois d'octobre, en même temps que les coupons régulièrement reçus.

Il ne s'agit évidemment que d'une simple mesure transitoire valable pour les premiers jours d'octobre seulement.

FOOTBALL

Dimanche prochain, deux matchs comptant pour le championnat suisse, auront lieu au Parc des sports du Champ des Cillies. Le premier mettra en présence le F. B. Berthoud, qui, l'an dernier, sorti champion de son groupe, avec la deuxième équipe du F. C. Fribourg, dont la victoire remportée dimanche passé sur Youngs-Boys II de Berne par 3 buts à 1, la plaça au premier rang du groupe I de Suisse centrale.

Après cette rencontre, le F. C. Central, de notre ville, se mesurera avec Fribourg III, dont l'équipe remporta ce printemps la coupe de l'Association cantonale fribourgeoise de football.

NOUVELLES DE LA DERNIERE HEURE

Sur le front occidental L'avance anglaise

Londres, 5 octobre.

Résumé du communiqué officiel du 4 octobre, au soir :

Notre attaque a été déclanchée, ce matin, sur un front dépassant 8 milles, du sud du Tower-Hamlet jusqu'à la ligne Ypres-Sluden, au nord de Langhemarq.

Cette attaque a été complètement réussie. Nous avons atteint tous nos objectifs. Des positions de haute importance ont été conquises. Plus de 3000 prisonniers allemands sont dénombrés jusqu'ici.

Des divisions néo-zélandaises, australiennes et anglaises ont livré l'assaut. Sur tous les points, les progrès ont été rapides.

Au nord de la route de Menin, des bataillons anglais ont enlevé la baneau et le château de Polderhoek.

Les Australiens ont chassé l'ennemi de la route Zonnebecke-Broodseinde.

Les Néozélandais se sont emparés de Graevstafel.

Des régiments australiens se sont emparés de Broodseinde et se sont établis solidement sur le sommet de la crête, à 5 milles à l'est d'Ypres.

A gauche de notre attaque, des troupes anglaises ont enlevé la majeure partie de Poelcapelle. Avant midi, nous étions maîtres de la totalité de nos objectifs.

Les renseignements obtenus confirment que notre attaque a devancé de quelques minutes une attaque en forces qui devait être exécutée par 5 divisions allemandes, contre notre front du Bois du Polygone à Zonnebecke. Notre barrage d'artillerie a surpris l'ennemi qui se rassemblait et son attaque n'a pu se produire. Nous avons repoussé jusqu'ici une demi-douzaine de contre-attaques.

Les pertes allemandes ont été extrêmement lourdes. Nos troupes sont faibles. Outre les prisonniers capturés, nous avons pris quelques canons et beaucoup d'autre matériel.

Commentaire français

Paris, 5 octobre.

(Havas.) — Sur le front français, il n'y a à signaler que de très violentes actions d'artillerie sur la rive droite de la Meuse et l'échec de quelques coups de main ennemis.

Sur le front britannique, une nouvelle action offensive, qui n'a, comme les précédentes, qu'un caractère relativement local, n'en a pas moins obtenu des résultats appréciables. Nos alliés ont complété leurs succès à l'est d'Ypres, dans un premier bond, aujourd'hui.

Ils ont fait un nombre important de prisonniers et atteint la ligne jalonnée par Poelcapelle et Ghetveit.

Les pertes allemandes ont été considérables, non seulement à la suite des importants contingents capturés, mais également en raison du bombardement effroyable auquel l'ennemi a été soumis.

D'un autre côté, les Anglais ont prévenu une attaque allemande près de Snobeks, l'empêchant de déboucher par leur tir de barrage.

Turmel et Cousin

Paris, 5 octobre.

(Havas.) — Le juge d'instruction a rendu un arrêt de non-lieu en faveur du garçon de la Chambre des députés Cousin, accusé par Turmel de lui avoir soustrait deux billets de 1000 francs.

La guerre sur mer

Londres, 5 octobre.

(Reuter.) — Un haut fonctionnaire de l'Amirauté a informé l'Agence Reuter que la destruction des sous-marins allemands a été plus importante au cours du dernier trimestre que pendant tous les trimestres précédents, tandis que les pertes maritimes des Alliés pour la même période ont été inférieures à toutes celles des trimestres précédents depuis le commencement de la guerre sous-marine à outrance.

Londres, 5 octobre.

(Officiel.) — Le croiseur Drake, qui fut torpillé dans la matinée du 2 courant au large de la côte septentrionale d'Irlande, a pu regagner un port, mais il coula à peu de profondeur. Un officier et 18 hommes ont été tués par l'explosion. Le reste de l'équipage a été sauvé.

La guerre aérienne

Vienne, 5 octobre.

(B. C. V.) — Du quartier militaire de la presse :

Une nouvelle attaque d'avions contre Pola (port militaire austro-hongrois sur l'Adriatique), la nuit du 2 au 3 octobre, n'a causé ni dégâts, ni pertes.

A Parenzo, une bombe a endommagé une maison privée, blessant une femme et un enfant.

Milan, 5 octobre.

De Londres au *Corriere della Sera* : C'est le général Smuts qui a arrêté, d'accord avec M. Lloyd-George, les mesures de représailles qui vont être appliquées, rigoureusement contre les villes allemandes, à la suite des raids allemands sur des villes ouvertes anglaises.

Les affaires en cours à la Chambre française

Paris, 5 octobre.

(Havas.) — M. Deschanel lit l'interpellation Poncelet relativement à l'affaire Bolo. Il ajoute qu'il est saisi d'une autre demande d'interpellation Malvy sur le même sujet. La Chambre décide la discussion immédiate. M. Malvy dit qu'il veut attirer l'attention de la Chambre sur le fait grave que M. Poincaré a reçu une lettre de M. Daudet, rédacteur en chef de l'*Action française*, portant d'infâmes calomnies contre M. Malvy. Cette lettre a été transmise à M. Poincaré, qui la communiqua à M. Malvy, lequel n'accepte pas le silence sur elle.

M. Painlevé dit que les accusations portées contre M. Malvy sont, en effet, des plus graves. M. Malvy est accusé d'avoir, depuis trois ans, livré à l'Allemagne tous les secrets et d'avoir voulu entrer dans le comité de guerre pour livrer au commandement allemand le plan d'attaque du Chemin des Dames.

La Chambre réclame la lecture de cette lettre. M. Painlevé obéit à la volonté de la Chambre.

La lettre de M. Daudet assure que, à l'égard de MM. Malvy et Leymarie, directeur de la sûreté générale, les preuves de trahison surabondent et déclare qu'il importe de livrer immédiatement M. Malvy à la justice militaire.

M. Malvy, prenant la parole, déclare qu'il veut dire, avec des preuves officielles, toute la vérité. M. Malvy explique longuement son rôle dans l'affaire Almercyda et ses relations avec le *Bonnet Rouge*. Il signale qu'il avait communiqué à M. Briand ses soupçons sur le *Bonnet Rouge*.

M. Briand déclare, à son tour, qu'il avait chargé M. Malvy de le faire surveiller. Il doit donc dire que, en pareil moment, M. Malvy, loin d'hésiter, avait ordonné de frapper avec la plus grande rigueur.

Plusieurs députés, anciens collaborateurs du *Bonnet Rouge*, viennent se disculper.

M. Malvy lit les rapports qu'il a fait faire sur l'incident Almercyda à Saint-Sébastien et les ordres d'enquêtes et filatures qu'il a donnés sur le voyage de Duval en août et septembre 1917. Il raconte l'affaire du chèque et signale la faute commise par M. Leymarie, dont il fut mis au courant par M. Ribot. M. Ribot expose ensuite la visite de M. Hudelo pour lui dire que le chèque avait été remis dans des conditions méritant une enquête.

M. Viviani, défendant M. Hudelo, déclare qu'il rejette la faute sur le deuxième bureau de l'état-major, coupable de n'avoir pas mis son chef au courant et de s'être dessaisi du chèque, estimant qu'il n'avait pas les éléments nécessaires pour l'instruction.

M. Painlevé défend à son tour le deuxième bureau.

M. Malvy répond qu'il y eut des fautes également au ministère de la guerre. On a voulu tout rejeter sur sa politique et son œuvre, mais il ne se laissera pas faire. Il fait un exposé de sa vie politique depuis juillet 1914.

Le nom de Jaurès ayant été jeté dans l'interpellation, M. Viviani se lève et, intervenant eloquemment au milieu des applaudissements, évoque la mémoire de Jaurès, venant le trouver dans une soirée fin juillet et lui disant de faire en sorte qu'il n'y ait pas, à cette heure tragique, un abîme entre la France gouvernementale et la France ouvrière.

M. Malvy expose son rôle dans les grèves de mai. Il conclut que sa conscience lui dicte qu'il a fait tout son devoir. Il poursuivra sa tâche dans le rang de ses amis.

M. Painlevé demande à la Chambre de terminer ses séances dans le même esprit d'union que la France a connu en juillet 1914 : « Laissez la justice accomplir son devoir inflexible. Il faut que tous soient convaincus qu'il n'y aura aucune complaisance pour personne. Plus de ces polémiques de guerre civile. Mais il ne faut pas que Bolo et C^o tiennent dans la presse la première place. Le gouvernement, gardien de la force morale de la nation, a le devoir de s'opposer à une campagne de diffamation qui finirait par énerver l'opinion. La France doit encore traverser des mois plus durs et plus ingrats. Sa force d'âme doit être mise à l'épreuve suprême. Il ne faut pas l'ébranler, et c'est pour la maintenir que le gouvernement fait appel à l'union de tous les Français jusqu'à la victoire. »

La séance est suspendue à 6 h. du soir.

A la reprise à 16 h. 20, M. Poncelet, socialiste, développe son interpellation sur l'affaire Bolo et demande les mesures que le gouvernement a prises contre les journaux subventionnés par Bolo. L'orateur s'étonne de la facilité avec laquelle Bolo a obtenu des passeports pour se rendre en Suisse et critique le gouvernement qui a refusé d'accorder des passeports aux socialistes voulant aller à Berne, alors qu'il en a accordé à des ecclésiastiques, notamment à Mgr Baudrillard, qui a assisté, en Espagne, au congrès international.

M. Ribot rend hommage aux services rendus par Mgr Baudrillard à la cause française.

M. Sembat s'associe aux paroles de M. Ribot. M. Ribot rappelle que la Chambre s'est opposée à la remise de passeports aux socialistes pour des motifs connus et longuement exposés. M. Brake, socialiste, invite le gouvernement à

faire cesser ces scandales qui pourraient nuire au régime républicain.

La clôture prononcée, M. Painlevé déclare : « En ce qui concerne les accusations contre M. Malvy, M. Daudet sera entendu par le juge d'instruction et la justice suivra son cours. En ce qui concerne la conférence de Berne, la présence seule des socialistes français eût semblé un désaveu à l'organisation des socialistes alliés. En conséquence, M. Painlevé ne put pas promettre d'accorder des passeports pour Berne. M. Pétet, garde des sceaux, exposé le côté juridique de la question Malvy-Daudet. Il déclare que le gouvernement étudiera les moyens de mettre fin à une campagne de calomnies, œuvre de mauvais Français.

M. Caillaux, prenant acte des déclarations du gouvernement, dit qu'il ne conçoit pas la liberté de la presse sans responsabilité.

M. Painlevé déclare que son énergie n'a jamais fait défaut. « Si, dans quarante-huit heures, M. Daudet n'apporte pas de preuves, des sanctions sévères seront prises, et le gouvernement déposera un projet de loi destiné à faire justice des calomnieux dont la conduite risque de nuire à la France. La Chambre est résolue à ne pas se laisser distraire de la tâche sacrée de la défense nationale. Elle compte sur le gouvernement pour faire cesser la désunion du pays et lui fait confiance pour livrer, aux rigueurs de la justice, tous les criminels coupables d'intelligence avec l'ennemi ou de propagande tendant à affaiblir la résistance de la nation.

La Chambre, terminant l'interpellation Poncelet-Malvy sur l'affaire Bolo, a adopté, par 350 voix contre 3, un ordre du jour de confiance au gouvernement.

Dans la Baltique

Milan, 5 octobre.

De Péetrograd au *Secolo* : La flotte allemande a été vue ces jours derniers s'approchant, en ordre de bataille, du golfe de Finlande. Une violente tempête, qui a duré trois jours, a sans doute retardé son avance.

Le gouvernement russe

Milan, 5 octobre.

De Péetrograd au *Corriere della Sera* : Le nouveau cabinet qui sortira de la conférence démocratique sera un cabinet de conciliation. Y entreraient notamment 4 cadets et 3 représentants des milieux économiques de Moscou.

Plusieurs radicaux progressistes en feraient partie avec Tereschenko. Skobelef prendrait le Travail.

L'élément libéral et l'élément socialiste s'équilibreraient.

Déclarations de M. Erzberger

Vienne, 5 octobre.

S. T. I. — Le *Neues Wiener Journal* publie un entretien avec le député catholique allemand Erzberger. M. Erzberger a déclaré qu'il fallait abandonner tout rêve de paix séparée avec des belligérants. On a pu croire, jusqu'à ce printemps, à la possibilité d'une paix séparée ; mais, actuellement, cette éventualité doit être exclue. Mais M. Erzberger a ajouté que cette guerre entre les peuples se terminera par une paix dont les conditions seront dictées par les peuples aux diplomates, qui ne seront plus que des agents exécutifs, pour le règlement des questions spéciales. M. Erzberger croit au triomphe final des idées énoncées par le Pape et le comte Czernin, car ces idées sont, au fond, des aspirations générales. Le désarmement et l'arbitrage international ont incomparablement plus de prix pour les nations que des corrections de frontière et des indemnités. On pourra parler alors, non plus d'une victoire des armes, mais de la victoire de la raison et tant de maux n'auront pas été en vain.

La Chambre italienne

Milan, 5 octobre.

Le *Corriere della Sera* apprend de Rome la nouvelle officielle que la Chambre sera réouverte le 16 octobre. Elle s'occupera de divers comptes administratifs et entendra des communications du gouvernement.

Démenti

Rome, 5 octobre.

Stefani. — Suivant l'*Osservatore Romano*, la nouvelle, suivant laquelle le Vatican a demandé au gouvernement de la Belgique d'autoriser le cardinal Mercier à venir à Rome en mission politique et que le gouverneur aurait promis un passeport à condition que le cardinal ne fit pas de propagande antiallemande est dénuée de tout fondement.

Le Pape à l'épiscopat suisse

Rome, 5 octobre.

Stefani. — Les *Acta Apostolicae Sedis* publient la lettre que le Pape a adressée aux évêques de Suisse en réponse à leur lettre collective.

Le Pape remercie les évêques pour les soins prodigués aux prisonniers de guerre internés en Suisse. Il appelle la Suisse « la terre hospitalière, théâtre magnifique de la charité ».

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Chœur mixte de Saint-Pierre. — Ce soir, vendredi, à 8 h. 1/2, répétition générale.

Musique « La Concordia ». — Ce soir, vendredi, répétition.

Lumière concentrée

Osram-Azo

Lampes électriques gazeuses jusque 2000 Watts.

Nouveaux types
Osram-Azo
Lampes gazeuses
25 & 60 Watts
La marque Osram sur
la lampe garantit seule
la qualité de la lampe.
En vente partout.

†
Monsieur et Madame Jules Gendre et leurs enfants: Jeanne et Arthur, à Bossonens; Monsieur et Madame Victor Gendre-Giller et leur fils, à Fribourg; Monsieur et Madame Théophile Gendre-Breilmond et leurs enfants, à Fribourg; Monsieur et Madame Ernest Gendre-Mourét et leurs enfants, à Fribourg; Monsieur le révérend doyen Corboud, curé, à Onnens; Monsieur Modeste Corboud et sa famille, à Surpierre; Mesdemoiselles Clero, à Grenille; Madame veuve Andrey et ses enfants, à Fribourg; Mesdemoiselle Clémentine Clero, à Fribourg; Monsieur et Madame Lucien Monret, à Lausanne; les familles: Vincent Clero, à Grenille; Nicola, à Vietersens-en-Ogor; Raboud, à Lausanne; Menoud, à Romont; Conus, à Rue; Conus, à Sommentier; Bonabry et Broye, à Fribourg, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Yolande GENDRE
leur chère fille, pieusement décédée à Bossonens, le 3 octobre, dans sa 10^{me} année, munie des sacrements.
L'enterrement aura lieu à Attalens, samedi 6 octobre, à 9 1/2 h. du matin.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

R. I. P.
Monsieur et Madame Schaller-Clero et leur fils, adressent leurs sincères remerciements à toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie dans le grand deuil qui vient de les frapper.

Madame veuve Ignace Barry-Salvi et sa famille remercient bien sincèrement la musique de Landwehr, le personnel de la Poste et les nombreuses personnes pour la part qu'ils ont prise dans le grand deuil qui vient de les frapper.

Perdre sur la route de la Glâne à Evoullens, un **portefeuille** contenant des valeurs.
Le rapporter contre récompense sous P 5129 F à Publicitas S. A., Fribourg.

DOMAINE
A louer en zone, ferme moderne, 40 hectares, excellent terrain. Facilité à prendre solvable et de religion catholique.
S'adresser à H. Audergon, à Belfaux. 4943-1151

On demande pour le 1^{er} octobre ou époque à convenir, un **valet de chambre** on domestique de maison, ayant déjà fait du service, absolument recommandable sous tous les rapports.
S'adres. sous P 5059 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Scierie Meuwly
FRIBOURG
On demande un bon scieur-affûteur, connaissant la multiple. Entrée immédiate. 5066

Transports funèbres
à destination de tous pays
A. MURITH
Fribourg
Magasins: Rue de l'Université et Rue du Lyôse
TÉLÉPHONE 369
Coutures mercantiles. - Articles funéraires: Cierges, etc.

CAFÉ
à louer ou à vendre tout de suite. Prix avantageux, pas de reprise. Affaire assurée pour preneur sérieux. 4965
Pour renseignements, écrire à J. Francioli, café Couvaloup, Lausanne.

Cols - Cravates
Manchettes - Bretelles
GANTS de peau, GANTS de tissu
Broderies de Saint-Gall
au prix de fabrique.
Parfumerie - Brosserie
Téléphone 28. Téléphone 28.
P. ZURKINDEN, colporteur

Boucherie chevaline
A remettre, tout de suite ou époque à convenir, une des meilleures de la Suisse romande, gros bénéfice assuré; affaire d'avenir pour personne sérieuse; facilités de paiement. 5072
S'adresser à M. Jaton, agent d'affaires, à Lausanne.

On demande
UN JEUNE HOMME
pour aider dans un commerce, où l'occasion lui serait offerte d'apprendre la langue allemande.
S'adresser à A. Kuster, jardinier - horticulteur, Engelberg (Obwald). 5015

Magasinier-emballer
est demandé tout de suite par la Manufacture fribourgeoise de papier, Beaufort, 6. Bonne rétribution. Installe de se présenter sans bonnes références.
ON TROUVE
viande fraîche de jeune cheval
1^{re} QUALITÉ
à la Boucherie chevaline L. Hess, rue des Augustins, 124, Fribourg. 5085

AUTOMNE-HIVER 1917-18
Complets - Pardessus - Ulster

Un choix élégant et des plus variés

Les dernières nouveautés sont en rayons

Très bonne qualité

Travail soigné

A qualité égale toujours meilleur marché



AVANT DE FAIRE VOS ACHATS
visitez nos magasins pour vous convaincre du choix

Nos prix: 50.- 60.- 70.- 80.- 90.- 100.-

PANTALONS à 8, 12, 15, 18, 20, 22 et 25 francs

KRÖNER-NAPHTALY, Fribourg
24, Rue de Romont, 24

Banque Internationale de Commerce de Pétrograd
SUCCURSALE DE GENÈVE
6, Boulevard du Théâtre, 6
CAPITAL ET RÉSERVES: 120 MILLIONS DE ROUBLES

REÇOIT DES DÉPÔTS
en Comptes Roubles
en Comptes Francs
A VUE ET A TERME aux meilleures conditions

Au Tigre Royal
Ed. ENGLER, fourreur
Hôtel Schweizerhof, Place de la gare, BERNE
Maison spéciale de fourrures
FONDÉE EN 1871



Grand choix
DE
Fourrures
en tous genres et de tous prix
Exécution de tout article de pelleterie
Ateliers de 1^{er} rang
TÉLÉPHONE 819

On demande, pour un ménage de trois personnes,
UNE JEUNE FILLE
sérieuse, propre et connaissant les travaux d'intérieur.
S'adresser par écrit ou entre 2 et 4 h., chez M^{me} Stocklin-Wuller, 10, rue de la Hanque, 11^{me} étage. 4067

ON DEMANDE
pour tout de suite, dans un bon café de Balle, un
bonne sommelière
munie de sérieuses références.
S'adres. sous P 1807 B, à Publicitas S. A., Balle.

A VENDRE
maison en bon état, située à la Lende, Fribourg, comprenant 4 appartements, chacun de 3 chambres, cuisine, cave et palats.
Pour renseignements s'adresser à M. A. Audergon, avocat, rue Zehring, N° 96, Fribourg.

TOMATES
1^{er} choix, colis de 10 kg. Fr. 5.90
5 colis Fr. 28. - Petites pour purées, Fr. 4. - et Fr. 18. - 100.
Emile FELLE, Saxon.

A VENDRE
3 chevaux
qui ne sont pas de piquet.
Wathrich, Bellevue, Fribourg. P 5152 F 5075

Vendez vos chevaux
pour abattre directement à la Boucherie Chevaline Centrale Louve, 7, Lausanne
qui vous les paie le plus haut prix du jour. Avantages: garantie d'abatage et prix convenu payé comptant sans avals. Si nécessité, arrivée par camion-auto.
Téléph.: jour, 15.36, nuit et dimanche, 12.80.

A VENDRE
un centre du village de La Tour-de-Trême
une maison
de rapport, en bon état et bien exposée au soleil, comprenant magasin avec bonne clientèle, 3 logements de 3 pièces, cuisines, greniers, caves voûtées, bûchers, étable à porcs, grands jardins et plus.
S'adresser sous P 1617 B à Publicitas S. A., Balle.

On demande à louer
UN DOMAINE
de 90 35 poses. 1001-1160
Offres sous P 5079 F à Publicitas S. A., Fribourg.

ON DEMANDE A ACHETER
électro-moteur
en bon état. 4355
Offres avec indication de prix, numéro de fabrication, nombre de tours sous chiffre J 3765 Z à Publicitas S. A., Zurich.

AVIS
Le soussigné informe son honorable clientèle et le public en général, qu'il se charge encore pour cet hiver de transformations et réparations de fourrures.
P 5123 F 5061
Paul GABRIEL, fourreur, Avenue du Moisson, 25, Gamboch.

CHAPELLERIE
Sausser-Reichlen
21, Rue de Romont, FRIBOURG

Immense choix pour la saison
Les meilleures marques suisses, italiennes, françaises et anglaises
Bérets et chapeaux d'enfants
Casquettes Collège, Technique et Pillettes
Casquettes fantaisie
Gants pour dames et messieurs

COLS - CRAVATES - BRETELLES
CANNES - PARAPLUIES
Prix très modérés

Examens fédéraux des géomètres
Les cours de la section des candidats géomètres de l'Ecole d'Ingénieurs de l'Université de Lausanne s'ouvriront le 23 octobre. Durée des études: 4 semestres.
Programme, renseignements et inscription au Secrétaire de l'Ecole, rue du Valentin, 2, Lausanne. 1074

AUX MÉNAGÈRES
Pour remplacer avantageusement et économiquement le savon et la soude et spécialement pour la ponte des poules, achetez le **saumon moulu** qui sert pour les lézardes des bois blancs, pour nettoyer les paquets, pour polir les casseroles et le lagon. Le saumon moulu est en grande vente pour la ponte des poules. - Expédition par 50 kg., un prix de jour.
P 5148 F 5069-1176
Jean EGGER, à Evoullens.

Mécanicien-tourneur
EST DEMANDÉ
dans atelier de munitions, à Fribourg, pour aider à l'outillage. Bien rétribué; travail assuré pour plusieurs mois. 5075
S'adresser sous chiffres P 5140 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Vente de bétail et de chédail
Les soussignés vendront au enchères publiques, pour cause de cessation de bail, le samedi 16 octobre, dès 9 heures du matin, devant leur domicile, au Tzenet, Montéraz, près Le Mouret, leur bétail et chédail ci-après désigné:
3 chevaux, 13 vaches et taures, 2 génisses de 2 ans, 4 veaux de l'année, 1 taillon de 9 mois apte au service, 3 truies, 2 brebis, 1 chien de garde, une certaine quantité de poules.
4 chars à pont à deux chevaux, 2 chars à échelles à un cheval, 3 chars à ressorts, caisse à purin, fanèche, lanterne, charne Brabant, herse, battoir, hache-paille, luges, chenaquière, machine à battre, concasseur, soie à ruban, colliers pour chevaux, clochettes, caisses à gravier, chaînes et quantités d'objets trop long à détailler.
De plus, environ 20.000 pieds de foin et regain, une grande quantité de pommes de terre, bois à brûler sec.
Le bétail sera mis en vente dès 1 heure après midi.
Payement au comptant. P 5077 F 5047-1164
Les exposants: **Famille SCHORDERET**

ALIMENTATION
de guerre et mal marché. Guide du D^r J. B. Cathomas. Prix: 90 cent. Dans les principales librairies ou à l'Imprimerie Gutenberg, Genève

CHAUSSURES MODERNES S. A.
J. MARTY, gérant
Rue de Romont, 26 FRIBOURG Téléphone 5.89

Grâce à nos achats considérables, nous sommes encore à même d'offrir:

17-21	22-26		36-42
Souliers pour enfants, cuir ciré	7. -	Bottines pour dames, sur 1 forme, p. dimanche	18. -
» » » on box	6.50 8. -	» » » forme moderne, bouts	21. -
» » » veau, talons	11. -	» » » en peau de veau	23. -
		» » » veau lissé, élégantes	24. -
Bottines pour filles et garçons, ferrées	11. - 13. -	» » » box, Derby	25. -
» » » extra	13. - 15. -	» » » très soignées	27.50
» » » p. dim.	12.50 14.50	» » » boxcalf, bouts vernis, chic	30. -
» » » Derby	13.50 16. -		
» » » boxcalf	14. - 16.50		
	15. - 17. -		
	36-39		
Bottines pour garçons Derby, pour dimanche	20.50	Bottines pour hommes, p. dimanche, forte semelle	22. -
» » » boxcalf	22. -	» » » Derby, ciré	24. -
Souliers pour garçons, façon militaire, ferrés	23. -	» » » box	25. -
» » » Napolitain, »	20. -	» » » » 2 semelles	26. -
		» » » ciré, extra solide	24.50
		» » » Derby, sans couture derrière	25.50
		» » » en box, très soigné	27.50
		» » » boxcalf, 2 sem. très soigné	30. -
			39-46
Soques non doublées, façon Napolitain	5.50 7. - 8. -	Bottines pour hommes, p. dimanche, forte semelle	22. -
» doublées de feutre »	8.50 9.50	» » » Derby, ciré	24. -
		» » » box	25. -
» non doublées p. enfants et femmes	3.50 4. - 5. - 6.50	» » » » 2 semelles	26. -
» doublées sans couture derrière	4. - 4.80 5.80 6.80	» » » ciré, extra solide	24.50
» » avec couture derrière	3.50 4.50 5.80 7. -	» » » Derby, sans couture derrière	25.50
» » haute tige	4.50 5.30 6.30 7.50	» » » en box, très soigné	27.50
		» » » boxcalf, 2 sem. très soigné	30. -
			39-46
		Souliers militaires ferrés, soufflets	26.50
		» » qualité extra	28.50
		» » haute tige	30. -
		» » empeigne soignée	34. -
		» de sport, imperméable, ferrage spécial	45. -
		» cuir brun	44. -